

Retranscription à l'identique de la copie remise par la/le candidat·e

MEILLEURE COPIE

Concours externe de RÉDACTEUR·RICE PRINCIPAL·E DE 2^e CLASSE TERRITORIAL·E

Session 2019

ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS OPÉRATIONNELLES

Commune de Vertville

Le 3/09/2019

Rapport à l'attention du Directeur général des Services

Objet : l'eco-responsabilité

« Notre maison brûle » citez dans les années 2000 notre défunt président de la république. Ces quelques mots resument à eux seuls la crise majeure auquel notre civilisation est confrontée. La planète se meurt à cause de l'activité humaine et les conséquences commencent à peine à voir le jour.

Le développement durable est donc devenu une question centrale pour la survie de l'humanité et le futur de nos enfants. Il est encore possible de surmonter ces problèmes et c'est à l'échelon local que le combat doit commencer. Dans ce contexte notre commune a décidé de réagir et de s'engager afin de cerner les tenants et les aboutissants de la situation.

Des lors, le présent rapport se propose dans un premier temps de prendre la mesure de la situation à laquelle nous sommes confrontés (I). Dans un second, je mettrai en exergue un ensemble de solutions opérationnelles dont il conviendrait de s'inspirer.

I] L'eco-responsabilité au cœur des débats

Il est donc opportun d'une part de définir précisément la notion d'eco responsabilité et d'autre part de dresser un bilan des actions mêmes pour remédier à la situation liée au réchauffement climatique et à l'activité humaine.

A) Les contours du mau

Pour commencer, la notion d'éco-responsabilité a été définie lors du G7 du Canada en 1995 quand les leaders mondiaux ont pris conscience de la gravité du phénomène lié au réchauffement climatique. Ils se sont mis d'accord sur le fait qu'il fallait intégrer les préoccupations environnementales dans les activités humaines.

Ensuite, ils ont définis des types d'actions à mener pour lutter efficacement contre le phénomène. Voici le résultat de leur discussion :

- Acheter autrement
- trier les déchets
- Economiser l'eau
- Maîtriser l'énergie
- Améliorer nos déplacements

Ces différentes actions fixent des orientations claires et précises afin de développer la notion d'éco-responsabilité. Cependant, atteindre ces objectifs est très loin d'être facile au vu des habitudes prises par les humains.

Le législateur a donc développé un arsenal législatif afin de motiver les collectivités territoriales à s'engager pleinement dans des démarches de projet afin d'influencer les comportements de leur concitoyens par l'éco-exemplarité afin de changer les habitudes de chacun malgré les différences de convictions et la cohésion des groupes d'individus.

Voilà pourquoi des collectifs comme le club du développement durable du Grand Lyon ont vu le jour afin de dynamiser la réflexion autour de la problématique du développement durable. En effet c'est au travers de la dynamique de groupe que différents acteurs peuvent s'accorder sur des actions conjointes à mener afin d'être réellement efficace.

B) La sphère publique en actions

D'abord, c'est la commission Européenne qui a légiférée afin que les Etats membres mettent au cœur de leur fonctionnement la question du développement durable. Par ces directives, l'état français a réagi en créant un guide des administrations éco-responsable afin de définir des orientations stratégiques à destination des collectivités territoriales. Elle préconise de diminuer de 5 % par an sur cinq ans les déchets générés et de recycler 60 % des déchets en les valorisant par le recyclage.

Ensuite, la commission et l'Etat ont bien compris que le vecteur le plus porteur pour lutter efficacement contre le réchauffement c'était de motiver les acheteurs publics à mieux acheter, c'est à dire à prendre en compte dans leur commande la dimension écologique afin d'avoir un impact conséquent sur le marché. C'est pourquoi la direction des affaires juridiques prodigue des conseils aux acheteurs. Elle préconise l'identification des produits où lors de l'achat. En résumé, l'éco-responsabilité doit être mis en avant dans les activités génériques des collectivités qui sont des acteurs inconditionnels provoquant le changement des habitudes afin de lutter efficacement contre le réchauffement climatique. Il convient donc de réfléchir à un ensemble

d'actions à intégrer dans une démarche de projet afin de contribuer localement au changement des habitudes et des pratiques.

II] De la theorie à la pratique

Cette démarche doit faire l'œuvre d'ailleur d'une prefiguration de stratégie collective avant d'envisager par ailleurs la mise en œuvre concrète de l'ensemble de solutions opérationnelles.

A) Une strategie éco-responsable

De prime abord, il faut absolument commencer par la réalisation d'un diagnostic qui se devra d'être partagé par tous les agents de la collectivité. Tous les services devront contribuer à établir un constat sur leur pratique. Les chefs de service recolteront toutes les informations nécessaire au diagnostic afin de les communiquer à l'autorité afin de réaliser une synthèse. En parallèle le chef de projet rassemblera toutes les expérimentations des communes similaires à la notre afin de disposer d'un éventail de solutions et d'objectifs dont nous pourrons nous inspirer. Pour finir, un état des lieux des outils juridiques et techniques devra être réalisé. On doit prendre en compte tous les aspects allant du coût de fabrication, jusqu'au recyclage des déchets. L'acheteur doit se référer aux normes afin d'y intégrer la préoccupation environnementale. Lors des appels d'offres ces éléments doivent être intégrés au cahier des charges. Le code des marchés publics soutient ce mode de fonctionnement dans le décret n° 2016-412 du 7 avril 2016 prenant en compte la performance énergétique dans certains contrats et marché public.

Enfin, le plan national d'actions des achats connu par 55 % des personnes issus de la fonction publique, dessine une feuille de route en mettant au centre des attentions la question environnementale au cœur de l'achat public. L'Eco-responsabilité devient donc une exigence dans les marchés et de fil en aiguille les producteurs adapteront leurs offres et développeront la recherche dans ce sens puisqu'il y a un marché à conquérir. Cette démarche peut être appuyée par le centre national de la fonction publique territorial qui œuvre dans ce sens en soutenant méthodologiquement les collectivités souhaitant traiter la question. Elle contribue aussi à la formation des agents et des élus sur ces questions. Cette vision a été inscrite dans les priorités du CNFPT qui propose aujourd'hui des pratiques de coordinations de co-voiturage ou l'utilisation des transports en commun.

B) Des actions concrètes en faveur du développement durable.

Pour donner suite aux préconisations mis en avant par le diagnostic, il est judicieux d'intégrer au plan d'actions, des actions globales qui impactent toutes la collectivité et des actions spécifiques aux différents services.

Sur les actions globales, il est important d'accélérer la conversion au tout numérique en mettant en avant des services placés sous le signe de la e-administrations.

L'objectifs à long terme et de n'utiliser presque plus de papier dans les démarches des administrés. Sur le plan humain il est important de motiver les agents à utiliser des moyens de transport moins polluant et a faire des economies d'energies. Des primes peuvent venir accompagner ces actions afin de motiver les troupes.

Sur les actions specifiques, il va falloir trouver des solutions adaptables à chaque competences et chaque service tel que les solutions suivantes :

- service technique : se doter d'une flotte de vehicule propre et en location
- service restauration : installation des circuits courts et des produits bio, creation d'un potager municipal bio
- service education/jeunesse : plan d'action educative en faveur du developpement durable
- CCAS : plan d'actions educative sur la même thematique
- Service espace verts : utilisation de deserbheur thermique et du paillage
- Service Finance : integration dans les marché des contraintes Ecolabel afin de completer la phase d'analyse.

Après la refexion autour des préconisations, il est primordial de definir les objectifs generaux du projet. Selon moi, la methode SMART (objectifs simple et specifique, mesurable atteignable, realisable et atteignable dans le temps) sera la plus efficace afin que chaque service connaisse les orientations sur cette problematique. Je preconise aussi un accompagnement du CNFPT afin de mieux apprehender les solutions applicables à notre collectivité.

Enfin, ce projet devra être piloter par un chef de projet designé par le comité de pilotage composé du Maire, du directeur general des services et de l'adjoint en charge du developpement durable.

Dans le même temps, un comité technique devra être reuni regulierement afin d'etre consulte sur les solutions techniques à adopter. Il sera composé par tous les chefs de service de la collectivité. Pour reussir ce projet il faut integrer tous les organes pouvant concourrir à la reussite, je pense donc que le comité d'hygiene et de sécurité doit être associe à la demarche en emetant son avis sur les projets impactant sur la santé des différents collaborateurs. Ces trois organes seront animés sur ce projet par le chef de projet qui sera nommé par le Maire avant que le demarrage de toutes les actions

Chaque agent de chaque service devra contribuer à ce projet qui va profondement changer les habitudes. Tous les moyens de la commune seront sollicités et changeront profondement les pratiques.

Pour ce faire, les methodes au service d'un management agile devront etre utiliser afin de motivé chacun et gommer les reticences.

Au niveau des moyens logistique, il est indispensable de reflechir à ce que tout les batiments de la commune devienne negatif en empreinte ecologique. Pour se faire, il faudrait opter pour la creation d'un plan global de renovation en rendant ces batiments autonome en productions d'énergie.

En definitive, chacune des actions mises en place devra être evaluer en fonction de critères prenant en compte la problematique. Je pense qu'il faut faire appel à des cabinets d'audit specialiste dans ces domaines afin d evaluer l'efficience de nos actions et aussi cohesion de celle-ci. Les preconisations du rapport annuel permettront de rectifiée les imperfections et mieux apprehendé les problèmes

En bref, la realisation d'un projet globale impactant tous les agents de la commune permettront d'impulser une dynamique eco-responsable auprès de la population de notre commune et ainsi contribuer à la resolution problème du rechauffement climatique.

A la lecture de ce rapport, on constate que l'eco-responsabilité est la conjonction d'elements multifactoriels interdependants. Cette problematique peut être resolu si l'ensemble des acteurs du projet unisse leur force car si un seul maillon de la chaîne est defaillant c'est l'ensemble qui est en peril. Voila pourquoi il faut mettre en œuvre tous les moyens possible afin de conserver la cohesion du groupe.